

Les contreparties sont valables pour la saison 2025-2026.

Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant de votre don.

RENSEIGNEMENTS

Marie Linden

Directrice générale
marie.linden@strasbourg.eu
03 68 98 83 87

Fabienne Masson

Chargée de la billetterie
et des relations avec le public
fabienne.masson@strasbourg.eu
03 68 98 68 20

COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ?

En ligne

Sur l'espace dédié
philharmonique.strasbourg.eu/
Soutenir l'Orchestre/Particuliers

Par courrier

Via le formulaire ci-contre à envoyer à la billetterie accompagné d'un chèque à l'ordre d'OPS à :
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Fabienne Masson
Palais de la musique et des congrès
Place de Bordeaux
BP40246
67006 Strasbourg

À la billetterie

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

FORMULAIRE DE DON

Prénom

.....

Nom

.....

E-Mail

.....

Adresse

.....

.....

.....

.....

Code postal

.....

Ville

.....

Numéro de téléphone

.....

Date de naissance

.....

Montant du don

.....

J'accepte que mon nom apparaisse dans la liste des mécènes sur le site et dans la brochure de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg

J'accepte de recevoir la newsletter de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg

